



# HANGEST INFOS

n°32- Mars 2023

☎ : 03.22.51.12.37

✉ : mairie-d-hangest-sur-somme@wanadoo.fr

## Horaires du secrétariat :

Lundi 15h à 18h  
Mardi 15h à 18h  
Jeudi 15h à 18h  
Vendredi 9h à 12h  
Samedi 9h30 à 11h30  
(en semaine impaire)

## Permanences :

Maire Adjoint  
Mardi de 17 h 30 à 19 h 00  
ou sur rendez-vous

## Horaires de l'agence postale :

Lundi 14h15 à 17h45  
Mardi 14h15 à 17h45  
Jeudi 14h15 à 17h45  
Vendredi 9h00 à 12h30  
Samedi 9h30 à 11h30  
(en semaine paire)

## Association des Moulins d'Hangest-sur-Somme

La prochaine permanence de l'association aura lieu le samedi 11 mars 2023 de 10h30 à 11h30.

## Nouveaux habitants

Merci de passer au secrétariat de mairie pour faire le point sur votre situation : présence d'enfants, nombre de personnes au foyer.....

Les propriétaires doivent signaler chaque année le nom de leurs locataires afin de mettre à jour le listing Trinoval.

## Marché du vendredi matin

Rappel : présence d'un maraîcher, d'un poissonnier, d'un fromager, d'un boucher charcutier et d'une rôtisserie .

Du nouveau :

**Bella's shop** : vente de textiles, habillement sur le marché, à domicile en famille ou entre amis, showroom sur rdv

Venez découvrir !

## Assainissement : rappel

La nouvelle tranche commence le 06 mars 2023.

Merci de bien vouloir remplir et déposer en mairie le formulaire fourni ultérieurement.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous passerons vous voir.

Avant de commencer vos travaux de raccordement, il est impératif de passer en mairie afin de demander un imprimé d'autorisation de travaux.

Signaler en mairie la fin des travaux afin qu'un contrôle de conformité soit effectué, ce qui pourra vous donner droit à une subvention.

Bien cordialement. Gérald BEC